Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **LED Smart Oil**

Code du produit: 5980-5991

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Peinture
Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:
Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

Service chargé des renseignements:
Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence
numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.
Tox Info Suisse Numéro d'urgence 24h/24: 145
(de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique
propylidynétriméthanol, éthoxylé, esters avec l'acide acrylique, produits de réaction avec la diéthylamine
Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique
phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)

Mentions de danger
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement
Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique
propylidynétriméthanol, éthoxylé, esters avec l'acide acrylique, produits de réaction avec la diéthylamine
Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique
phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)

Mentions de danger
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 2)

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 52408-84-1 NLP: 500-114-5 Reg.nr.: 01-2119487948-12	Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	10-50%
CAS: 159034-91-0 NLP: 500-425-6 Reg.nr.: 01-2119976593-23	propylidynétriméthanol, éthoxylé, esters avec l'acide acrylique, produits de réaction avec la diéthylamine Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	10–25%
CAS: 28961-43-5 NLP: 500-066-5 Numéro index: 605-001-00-1 Reg.nr.: 01-2119489900-30	Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique Consistant en: 15625-89-5 diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle (0,3–<1%) Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥2,5–<10%
CAS: 84434-11-7 EINECS: 282-810-6 Reg.nr.: 01-2119987994-10	phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317	≥1–<2,5%
CAS: 162627-22-7	Polyphosphoric acids, reaction products with 2-oxepanone, polyethylene glycol mono-Me ether and tetrahydro-2H-pyran-2-one Eye Irrit. 2, H319	0–≤2,5%
CAS: 162881-26-7 ELINCS: 423-340-5 Numéro index: 015-189-00-5 Reg.nr.: 01-2119489401-38	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine Skin Sens. 1A, H317; Aquatic Chronic 4, H413	≥0,1–<1%
CAS: 4394-85-8 EINECS: 224-518-3	morpholine-4-carbaldehyde Skin Sens. 1B, H317	≥0,1–<1%

SVHC Non applicable

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 3)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.

Pour les non-secouristes Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 4)

Pour les secouristes Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 5)

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage: 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL		
CAS: 4394-85-8 morpholine-4-carbaldehyde		
Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	8 mg/kgKG/Tag
Dermique	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - lokale Effekte)	0,293 mg/kgKG/Tag
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	98 mg/m³
	DNEL Verbraucher (Lanzeit - systemische Effekte)	29 mg/m³

PNEC	
CAS: 52408-84-1 Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique	
PNEC eau de mer	0,000574 mg/l
PNEC eau douce	0,00574 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	0,01697 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	0,001697 mg/kg
Plancher PNEC	0,00111 mg/kg
Station d'épuration PNEC	10 mg/l
CAS: 28961-43-5 Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique	
PNEC eau de mer	0,000195 mg/l
PNEC eau douce	0,00195 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	0,0082 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	0,00082 mg/kg
Plancher PNEC	0,00587 mg/kg
Station d'épuration PNEC	10,1 mg/l

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 6)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Une douche oculaire devrait être disponible dans les zones de travail.
Dans des conditions normales d'utilisation, aucune mesure technique particulière n'est nécessaire.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Conserver à part les vêtements de protection.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Si des aérosols ou des pulvérisations se produisent involontairement ou si la ventilation est insuffisante, utilisez ce qui suit :
Filtre P2

Protection des mains:
Chemikalienbeständige Schutzhandschuhe (EN 374)
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,2-0,4 mm
La fréquence de sélection et d'échange dépend de la durée et de l'intensité du contact

Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Caoutchouc nitrile

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 7)

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection hermétiques Lunettes de protection anti-bris de verre
Protection du corps:	Vêtements de travail protecteurs Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Protection de la peau	Après contact, nettoyer soigneusement les surfaces cutanées avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit de nettoyage approprié.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	Non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé
Supérieure:	Non déterminé
Point d'éclair	> 100 °C (DIN EN ISO 2719)
Température de décomposition:	Non déterminé
pH	Mélange non polaire/aprotique.
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 20 °C	>65 s (DIN 53211/4mm)
Dynamique:	Non déterminé
Solubilité	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,125–1,165 g/cm³ (DIN 51757)
Densité relative	Non déterminé

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 8)

9.2 Autres informations	
Aspect:	
Forme:	
Liquide	
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en solvants:	
VOC (CE)	<10 g/l
Changement d'état	
Taux d'évaporation:	Non déterminé

Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique	
Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 9)

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 52408-84-1 Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l /(Staub/ Duns (rat)
CAS: 28961-43-5 Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
		>13.200 mg/kg (lapin)
CAS: 84434-11-7 phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (experimentelle/berechnete Daten)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
CAS: 162881-26-7 oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
CAS: 4394-85-8 morpholine-4-carbaldehyde		
Oral	LD50	6.500 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 10)

Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë à chronique:	
CAS: 84434-11-7 phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)	
NOAEL	>500 mg/Tag (rat)

Indications toxicologiques complémentaires: Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien		
CAS: 128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:	
CAS: 52408-84-1 Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique	
EC50 / 48h	91,4 mg/l (daf)
	91,4 mg/l (Daphnia magna)
EC50/ 72h	12,2 mg/l (algae)
	12,2 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
LC50 / 96h	5,74 mg/l (Brachydanio rerio)
	5,74 mg/l (zfi)
Chronisch NOEC / 21Tage	0,000574 mg/l
NOEC / 3 days	1,59 mg/l (Brachydanio rerio)
	0,921 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 11)

CAS: 28961-43-5 Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique	
EC50 / 48h	70,7 mg/l (Daphnia magna)
EC50/ 72h	2,2 mg/l (algae)
LC50 / 96h	1,95 mg/l (fish)
CAS: 84434-11-7 phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)	
EC50 / 48h	10–100 mg/l (Daphnia magna)
biodégradabilité	<10 % (28 Tage)
CAS: 162881-26-7 oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	
biodégradabilité	1 % (29 Tage)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation	
CAS: 84434-11-7 phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)	
log POW	2,91
CAS: 162881-26-7 oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	
log POW	5,8

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes

Comportement dans les stations d'épuration:	
CAS: 52408-84-1 Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique	
EC 20 / 3h	507 mg/l (act)
CAS: 28961-43-5 Triméthylolpropane, éthoxylé, estérifié avec l'acide arylique	
EC10	0,323 mg/l (algae)
EC 20 / 3h	292 mg/l (activated sludge microorganisms)

Autres indications écologiques:

Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
La substance est dangereuse pour l'environnement.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 12)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne pas nettoyer les emballages vides avant de les jeter.
La peinture ne doit pas être jetée à l'égout, même lors du nettoyage des outils de peinture.
Consommateurs : Éliminez les restes de peinture au point de collecte des déchets ménagers dangereux le plus proche de chez vous.
Professionnels : Éliminez les restes de peinture en faisant appel à une entreprise de gestion des déchets.
Pour les informations sur la prévention de la libération de particules polymériques synthétiques voir la section 15

Catalogue européen des déchets	
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP13	Sensibilisant
HP14	Écotoxique

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 13)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2004/42/CE

Type de produit: PEINTURES ET VERNIS
• Sous-catégorie de produits: Revêtements monocomposants à fonction spéciale
· Revêtements En Phase Solvant, Valeur limite: 500 g/l
VOC: <10 g/l

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3, 78

Informations complémentaires concernant l'entrée 78

La teneur totale estimée en microplastiques dans le mélange est d'environ 4,68–5,148 %
Manipuler le produit dans des systèmes fermés ou avec une ventilation ou filtration appropriée éviter la libération dans le sol les eaux usées ou les eaux de surface
Nettoyer de préférence les équipements surfaces mécaniquement après usage par ex avec des chiffons collecter les résidus comme déchets solides
Recueillir séparément les eaux de lavage et les éliminer de manière appropriée ne pas les rejeter dans le réseau d'assainissement
Collecter les résidus de produit et les emballages contaminés dans des récipients fermés ne pas rincer éliminer conformément à la réglementation applicable

Microparticules polymériques synthétiques	
Oxidized polyethylene Type de polymère: Polymères d'éthylène, sous formes primaires La teneur totale estimée en microplastiques est d'environ 90–99 %	5.200%

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: LED Smart Oil

(suite de la page 14)

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique: Département sécurité des produits
Contact: Hr. Dr. Starp
Numéro de la version précédente: 2.0
Acronymes et abréviations:
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 29.04.2026 Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0) Révision: 29.04.2026

Nom du produit: **LED Smart Oil**

(suite de la page 15)

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

Sources
ESIS : European chemical Substances Information System
ECHA Portal
Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

**** Données modifiées par rapport à la version précédente***
Ajouts, suppressions, révisions.
Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)